

Vous souhaitez présenter un dossier en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire ?

La CPTS vous propose un outil d'aide aux situations complexes diagnostiques et/ou thérapeutiques avec l'organisation d'une table ronde pluri-disciplinaire en secteur libéral (médical, para-médical, social) en 4 étapes

1

Faire la demande

en remplissant **2 questionnaires**:

- Formulaire requérant par tout professionnel de santé qui fait face à un patient complexe en douleur chronique
- Questionnaire douleur à remplir par le patient seul ou avec aide pour identifier ses besoins

A renvoyer via les messageries santé sécurisées des PDS et sur cpts.ouestgironde.33@na.mssante.fr

3

Organisation de la RCP

Par un **animateur/coordonateur** volontaire du groupe pluri-professionnel

- Détermination d'une date (le 3eme mardi du mois) et du lieu (présentiel ou en visio)
- Recueil du dossier médical
- Envoi des invitations et partage des questionnaires

2

Étude des questionnaires

Par les professionnels référents du groupe pluri-professionnel

Ils établiront le contact avec les correspondants directs du patient (libéraux et/ou de structure cités dans le questionnaire) et d'éventuels professionnels sociaux ou de santé, dits ressources, nécessaires pour la réflexion

4

Déroulement de la RCP

Animation par le coordinateur

- Présentation du dossier par le professionnel de santé requérant et échanges avec le groupe (environ 30 min par dossier)
- Etablissement d'un compte rendu de la réunion par le coordinateur

La CPTS Ouest Gironde se mobilise pour vous

www.cpts-ouest-gironde.fr



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

